

«Importante mise au point»

Dans son discours, le Consul général de Marseille, M. Avie Avidor, donne son point de vue sur le rôle de l'Eglise face à la persécution des juifs.

C'est aussi l'occasion pour moi de faire une mise au point importante en ce qui concerne le rôle de l'Eglise face à la persécution des juifs durant l'occupation. La polémique a été longtemps entretenue autour de ce qu'on a appelé «les silences du Pape Pie XII» face au génocide juif. D'aucuns ont même été tentés d'interpréter certains documents tels ce rapport de l'Ambassadeur Léon Bérard de septembre 1941 au Maréchal Pétain («comme quelqu'un d'autorité me l'a dit au Vatican, il ne nous sera intenté nulle querelle pour le statut des juifs»...) comme un encouragement tacite du Saint-siège à la persécution

des juifs. Eh bien, je le dis haut et fort, Israël n'est pas de ceux qui cherchent à intenter, pour quelque raison que ce soit, un mauvais procès à l'Eglise pour son attitude durant l'occupation. Il importe de condamner toute forme d'amalgame. Si le rapport de l'ambassadeur de Vichy à Pétain est effectivement accablant, il l'est essentiellement pour ce diplomate servile qui tente de plaire à son maître et de trouver, sous couvert d'anonymat, des appuis tacites aux lois raciales de Vichy dans les couloirs du Vatican.

La position d'Israël à cet égard, c'est celle du grand historien de la Shoah, Léon Poliakov, qui écrivait dès 1951 dans son livre «Le breviaire de la Haine», je cite: «Empressons-nous de dire tout de suite que face à la terreur hitlérienne, les Eglises

des déployèrent sur le plan de l'action humanitaire immédiate une activité inlassable et inoubliable, avec l'approbation ou sous l'impulsion du Vatican.

Nous manquons d'éléments pour parler des instructions précises communiquées par le Saint-Siège aux Eglises des différents pays: mais la concordance des efforts entrepris à l'heure des déportations établit que de telles démarches eurent lieu.

Rien ne serait plus éloigné de notre but que de faire méconnaître la généreuse activité déployée sur le plan local par le clergé des pays de l'ouest et en France en particulier.

Ce n'est qu'en haut de l'échelle que le mutisme obstiné du Vatican trouve sa contrepartie dans la prudente réserve d'un cardinal Suhard,



M. Avie Avidor, Consul général de Marseille.

archevêque de Paris (tandis que les archevêques de Lyon et de Toulouse ainsi que nombre d'évêques font entendre leurs protestations).

Le bas clergé, par contre, et les ordres monastiques rivalisaient de hardiesse et d'ardeur, et furent les principaux animateurs des efforts entre-

pris pour le sauvetage des juifs. Des dizaines de prêtres et d'humbles moines payèrent de leur vie leur dévouement. Dans cette œuvre d'amour humaine, on croit retrouver l'empreinte de la pureté intransigeante et de l'élan des premiers martyrs chrétiens...» (fin de citation).